

“Quel cahier des charges pour un nouveau label « C40 ville du futur » dans l’objectif de la lutte contre la crise climatique ?”

Rafael Piot 108

TUEP : Tokyo

La ville de Tokyo fait face à des défis incommensurables : elle est tout d’abord fortement impactée par le réchauffement climatique. Par exemple, elle est listée par l’OCDE parmi les 20 villes les plus exposées aux inondations côtières. En parallèle, c’est une mégalopole vaste (plus de deux-mille kilomètres carrés), peuplée (environ quatorze millions d’habitants), dynamique (plus de six-cent-mille entreprises) et par conséquent énergivore.

Notre aire urbaine est la plus vaste au monde et compte très peu d’espaces verts, ce qui donne lieu à des étés caniculaires que la presse appelle “kokusho” ou “chaleur brutale”. Les températures ont augmenté de 4° C au cours des vingt dernières années et deviennent difficilement supportables, avoisinant les 40° C. Cela représente un défi sanitaire non négligeable pour nos 14 millions d’habitants, en particuliers les personnes âgées, dont le nombre augmente.

Le réchauffement climatique ne connaît ni frontières, ni délais, ni scepticisme, et pour notre ville, chaque degré compte. La métropole de Tokyo estime ainsi que, dans ce contexte, chaque action compte et que le label envisagé par le comité C40 Cities se doit d’être fortement ambitieux.

Dans cette optique, la politique environnementale de la ville se base sur plusieurs piliers : une ville adaptée aux effets du changement climatique, une ville verte et pleine de biodiversité et un air pur et agréable.

La ville de Tokyo, consciente du besoin urgent d’actions importantes, a annoncé qu’elle réduirait ses émissions de gaz à effet de serre de 50% d’ici à 2030. Ainsi, depuis 2020, tous les bâtiments municipaux (administrations, écoles, etc.) se convertissent à une source d’électricité renouvelable, dans l’optique d’être environnementalement neutre en 2030. En effet, à Tokyo, 70% de l’ensemble des émissions néfastes pour la planète proviennent des bâtiments et notre mairie agit, à travers des initiatives durables et compréhensives, pour réduire cette part à zéro. Notre plan pour la construction verte à par exemple réduit les émissions totales des installations de 26% en 5 ans.

En outre, lors du sommet de maires “U20”, elle a également déclaré que Tokyo deviendrait un « Tokyo zéro émission » d’ici 2050 pour contribuer aux émissions mondiales nettes de carbone nulles. Cela a été suivi d’une réunion de lancement en février pour déployer un mouvement mondial pour l’action climatique sous le slogan “Time to Act”, dans le but d’accélérer des actions efficaces pour la décarbonisation, et avec les maires participants des grandes villes et des experts, un message commun a été envoyé au monde.

De même, le gouvernement de notre métropole met en place des subventions généreuses pour le déploiement de panneaux solaires et batteries de stockage, véhicules électriques ou encore l'isolation des habitations.

La métropole se tourne aussi vers l'avenir et se place comme un pionnier en termes d'hydrogène. Nous promovons son expansion à travers notre programme "Tokyo Hydrogen Vision" dans l'optique d'atteindre un usage conséquent en 2050. Les jeux olympiques et paralympiques de 2020 ont d'ailleurs été en partie alimentés par cette source d'énergie grâce à la plus grosse centrale électrique du monde qui se trouve dans une province voisine (à hauteur de 10 mégawatts).

Enfin, l'urbanisme et le développement urbain jouent un rôle crucial dans l'adaptation au changement climatique. La mégalopole a mis en place des stratégies de végétalisation du tissu urbain, notamment à travers les bâtiments et toits. Ainsi, sur les nouvelles constructions, un taux de verdure d'au moins 20% de la surface du toit est exigé. Ces initiatives ont atténué les îlots de chaleur urbains, en créant des zones de fraîcheur, du bitume bloquant la chaleur solaire mais aussi une meilleure gestion des arbres.

Enfin, nous avons fait du droit à un air pur une priorité. D'une part, nous subventionnons les véhicules moins polluants et restreignons l'usage des véhicules plus anciens dans la ville (zones à trafic limité). D'autre part, nous sommes dotés de l'un des réseaux de transports en commun le plus vaste et fréquent, ce qui nous place à la première place des villes où les transports publics sont les plus utilisés, à 57%.

Finalement, nous nous considérons comme un modèle pour la coopération internationale sur ce sujet. En 2018 a eu lieu le *Tokyo Forum for Clean City and Clear Sky*, qui s'est concentré sur les défis des grandes villes : gestion des déchets, des ressources et la pollution de l'air. Nous sommes donc prêts à collaborer avec d'autres villes pour créer un label adapté et innovant.

Nous trouvons donc qu'il est fondamental de certifier les efforts mis en place par les villes dans leur lutte contre le réchauffement climatique mais aussi de leur donner des critères qui les mettraient sur la bonne voie. Nous proposons ainsi trois articles pluridisciplinaires qui avancent dans ce sens :

Article 1 : Axe 1 : Pour une ville du futur plus respectueuse de l'environnement :

Tout d'abord, cela passe par l'adaptation des infrastructures et la préservation des écosystèmes. Pour obtenir le label, la ville doit garantir qu'au moins 40 % de ses espaces publics (parcs, toits végétalisés, corridors écologiques) soient dédiés à la biodiversité et à la capture carbone d'ici 2035. Elle doit aussi établir un plan de résilience climatique pour faire face aux catastrophes naturelles, incluant la gestion des eaux pluviales et la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Article 2 : Axe 2 : L'enjeu spécifique de la mobilité et des transports respectueux du climat:

Les villes doivent garantir à leurs citoyens une mobilité verte : la ville doit être entièrement accessible en transport en commun qui doivent proposer, sur tout itinéraire, des solutions compétitives (aussi ou plus rapides) que la voiture. Ces derniers doivent être alimentés par des énergies renouvelables ou électriques d'ici 2035. De plus, les véhicules thermiques privés ne devront pas représenter plus de 3 % du parc automobile de l'agglomération. Des mesures incitatives (subventions, infrastructures cyclables, zones à faibles émissions) seront mises en place pour favoriser l'adoption de solutions de mobilité douce.

Axe 3 : Axe 3 : Pour une ville du futur verte, mais dynamiquement économique:

Pour être éligible au label, la ville doit viser une réduction de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2020, tout en s'engageant à ce qu'au moins 60 % de l'énergie consommée provienne de sources renouvelables (solaire, éolien, géothermie). Elle devra aussi soutenir les entreprises locales dans la transition écologique grâce à des fonds dédiés à l'innovation durable et à l'économie circulaire.